

## Formation


# Les fondamentaux en matière de signature électronique

*Concepts et principes de base de la signature électronique*

Durée de la formation : 1 journée

Formules : Sessions interentreprises (3 à 12 participants)

Formation en entreprise (à partir de 2 participants)

Disponible en 

Possibilité de subsides (jusqu'à 50%)  
en Région Bruxelloise et en Région Flamande

Possibilité de développer des programmes "à la carte"

Contact : Marita Guilmot-Lennertz - [forum@esap.be](mailto:forum@esap.be) - Tel 02/771.43.13

IEC/IAB  
Agréation N° B0290/2013-01

---

**ESAP SA – FORUM Event**

Av. du Jeu de Paume 13 - B-1150 Bruxelles - Tel 32/2/771.43.13 - Fax 32/2/771.31.70 – GSM 32/474/53.66.43

E-mail : [forum@esap.be](mailto:forum@esap.be) - URL : [www.esap.be](http://www.esap.be)

TVA BE-0423.207.931 - RPM Bruxelles– IBAN BE72 3100 4180 0016 - BIC BBRUBEBB

# Les fondamentaux en matière de signature électronique

*Concepts et principes de base de la signature électronique*

## Cadre de la formation

La signature électronique est devenue une réalité depuis la loi du 9 juillet 2001 qui définit une "signature électronique" comme des données au format électronique qui sont jointes ou liées logiquement à d'autres données électroniques et servent de méthode d'authentification. Cette même loi définit une signature électronique comme "avancée" si elle satisfait aux exigences suivantes :

- être liée uniquement au signataire
- permettre l'identification du signataire
- être créée par des moyens que le signataire puisse garder sous son contrôle
- être liée aux données auxquelles elle se rapporte de telle sorte que toute modification ultérieure des données puisse être détectée.

La loi stipule également qu'une signature électronique avancée réalisée sur la base d'un certificat qualifié et conçue au moyen d'un dispositif sécurisé de création de signature électronique, est assimilée à une signature manuscrite, qu'elle soit réalisée par une personne physique ou morale.

Pour signer un document de manière électronique, un utilisateur a besoin d'un certificat. L'existence de la carte d'identité électronique incorporant ce type de certificat a permis le développement de l'usage de cette signature, notamment pour les interactions via internet avec les services publics. Toutefois il faut constater qu'en dehors de ces usages, l'utilisation de la signature électronique reste limitée du fait d'une méconnaissance au sein de la population des fondamentaux en matière de signature électronique.

## Objectifs de la formation

- Apporter aux participants les informations nécessaires pour comprendre et utiliser la signature électronique,
- Mettre en lumière l'aspect pluridisciplinaire et les contraintes techniques, organisationnelles et juridiques liées à l'usage de la signature électronique
- Présenter une méthode d'évaluation des dispositifs de signature électronique

## Public Cible

- Les chefs de projets de dématérialisation et de conservation de données numériques des entreprises et des administrations, les responsables de la sécurité, les responsables informatiques, les chefs de projet de conformité, les juristes d'entreprise, les archivistes et documentalistes, les directeurs financiers, les risk managers et les directions métiers
- Les fournisseurs de matériels et logiciels désirant former leurs propres équipes de vente et d'avant-vente

## Contenu de la formation

- 1. Différents types de signatures numériques et apparentées**
  - Rappel des objectifs de la signature
  - Signature électronique basée sur un bi-clé
  - Image numérique d'une signature manuscrite
  - La signature tablette
  - Le stylo magique !
- 2. Rappel des connaissances de base**
  - Chiffrement symétrique (clé unique) et asymétrique (notion de bi-clé)
  - Principe de calcul des empreintes (hash) des documents
  - L'horodatage et la constitution des jetons d'horodatage

### **3. Signature électronique et mise en œuvre**

- Le certificat électronique, lien entre l'humain et l'électronique
- Principe de délivrance des certificats/bi-clés et entités mises en jeu (autorité de certification, enregistrement, opérateur)
- Signature effective d'un document et les différents formats de signature
- Vérification de signature, notion d'AGP (autorité de gestion de preuve)

### **4. Aspects juridiques de la signature électronique**

- Directives européennes
- Adaptation au droit local, les trois types de signature reconnus
- Articulation entre les aspects juridiques de la signature électronique et la réalité pratique
- Projet de règlement européen relatif à l'identification électronique et aux services de confiance, nouvelle notion de cachet électronique

### **5. Comment évaluer de façon quantitative une signature électronique : la méthode eval**

- Quatre étapes pour évaluer la qualité du cycle de vie des documents numériques traités par le processus analysé, à savoir :
  - Evaluation du référentiel documentaire produit (Eval\_Doc)
  - Evaluation du (ou des) procédé(s) de signature électronique mis en œuvre dans le cadre du processus (Eval\_SE)
  - Evaluation du ou des système(s) d'archivage électronique (Eval\_Arc), hors spectre formation
  - Evaluation globale du cycle de vie (Eval\_ILM) , hors spectre formation

### **Ce qu'il faut savoir d'un point de vue pratique**

- le nombre de participants à chaque session est volontairement limité à 12

### **Formateur : Jean-Marc Rietsch**

- Membre fondateur et actuel Président de FEDISA International
- Ingénieur Civil des Mines, JM Rietsch débute sa carrière professionnelle par le développement logiciel et l'offre de services pour les PME-PMI.
- En 1993, il oriente sa carrière vers la sécurité et plus particulièrement la sauvegarde des données informatiques et dépose un brevet sur le sujet.
- En 2001, il participe au lancement du premier tiers archiveur en France.
- En 2003 il développe l'un des premiers services d'horodatage au sein de la société Certeurop.
- Il travaille depuis plusieurs années à la mise en place d'un nouveau service de confiance, l'autorité de gestion de preuve, dont l'objectif est de vérifier la validité d'une signature électronique portée sur un document destiné à être archivé. Ce projet est aujourd'hui porté par l'Imprimerie Nationale.
- A l'origine du premier BADGE (Bilan d'aptitude délivré par les Grandes Ecoles) en collaboration avec l'Ecole des Mines de Paris, sur le thème « Management de la dématérialisation et de l'archivage électronique »
- Instigateur et co-auteur de nombreux livre blancs sur la dématérialisation

## Informations pratiques

### Sessions interentreprises

**Dates :** le 18 novembre 2014 de 9h30 à 17h30 (code 1395)

**Lieu :** Hôtel Montgomery, 134 Av. de Tervuren à 1150 Bruxelles  
(parking possible dans l'hôtel dans la limite des places disponibles)  
A 10 minutes de la gare centrale (métro ligne 1 – direction Stockel)  
Nombreuses possibilités de transport public ([voir détails](#))

**Prix :** 625 €(+21% TVA) incluant la documentation, le repas et les pauses-café  
475 €(+21% TVA) par participant supplémentaire de la même entreprise  
Possibilité de subsides (jusqu'à 50%) en Région Bruxelloise et en Région Flamande

**Nombre de Participants :** minimum 3 et maximum 12.

**Attestation de présence :** disponible sur demande

**Bulletin d'inscription :** voir page suivante

**Personne de contact :** Marita Guilmot-Lennertz - [forum@esap.be](mailto:forum@esap.be) - Tel 02/771.43.13

**Annulation :** toute inscription peut être annulée, uniquement par fax (02/771.31.70) ou par e-mail ([forum@esap.be](mailto:forum@esap.be)) au plus tard cinq jours ouvrables avant la manifestation avec le remboursement de 80% des frais d'inscription. Au-delà de ce délai, le montant total de l'inscription sera dû. Toute personne inscrite garde la possibilité de se faire remplacer. Veuillez, dans ce cas, le préciser sans faute lors de l'accueil.

ForumEvent se réserve le droit d'annuler une formation si le minimum de participants n'est pas atteint.

### Formation en entreprise

**Durée de la formation :** un jour

**Contenu de la formation :** le contenu de la formation présenté ci-devant peut être adapté "**sur mesure**" compte tenu de votre situation et des vos attentes. Dans ce cas, un contact préalable avec le formateur sera organisé pour vous permettre de lui exprimer vos besoins afin de finaliser le contenu.

**Nombre de participants :** à partir de 2 participants sans dépasser idéalement 10 participants pour garantir l'interactivité.

**Prix :** groupe de 2 à 5 personnes : 2100 €(+21% TVA)  
groupe de 6 à 10 personnes : 2400 €(+21% TVA)  
Ce prix comprend la documentation ainsi que le déplacement du formateur en Belgique  
Possibilité de subsides (jusqu'à 50%) en Région Bruxelloise et en Région Flamande

**Option complémentaire:** suivi personnalisé en fonction des besoins de l'entreprise

**Personne de contact :** Marita Guilmot-Lennertz - [forum@esap.be](mailto:forum@esap.be) - Tel 02/771.43.13

## Bulletin d'inscription : sessions interentreprises

A renvoyer à FORUM Event – Av. du Jeu de Paume 13 - 1150 Bruxelles ou par fax. au 02/771.31.70

[S'inscrire en ligne](#)

### **Bulletin d'inscription : Les fondamentaux en matière de signature électronique**

TITRE.....NOM & PRENOM:.....  
FONCTION : .....  
SOCIETE : .....  
RUE-NR : .....  
CP-VILLE : .....  
TEL : ..... GSM : .....  
E-MAIL : .....  
ACCOMPAGNE DE : .....  
FONCTION : .....  
E-MAIL : ..... GSM.....

#### **Coordonnées de facturation**

TITRE.....NOM & PRENOM:.....  
FONCTION : .....  
SOCIETE : .....  
RUE-NR : .....  
CP-VILLE : .....  
TVA : .....  
COMMUNICATION : .....

Assistera(ont) à la formation : **Les fondamentaux en matière de signature électronique**

Session du 18 novembre 2014 de 9h30 à 17h30 (code 1387)

1 personne	<b>756,25 €</b> (625 €+ 21%TVA)	[ ]
2 personnes de la même entreprise	<b>1331,00 €</b> (625€+ 475 €+ 21%TVA)	[ ]
Plus de 2 personnes de la même entreprise	<b>756.25 €+ 574.75 €</b> par personne supplémentaire	[ ]

Je verse la somme de ..... EUR au compte IBAN BE72 3100 4180 0016 - BIC BBRUBEBB, après réception de la facture, en précisant le nom du (des) participant(s) et la date de la manifestation.

**La facture vous sera automatiquement envoyée dès réception de votre inscription.**

**Conditions de vente:** [voir notre site](#)

**Annulation** : toute inscription peut être annulée, uniquement par fax (02/771.31.70) ou par e-mail (forum@esap.be) au plus tard cinq jours ouvrables avant la manifestation avec le remboursement de 80% des frais d'inscription. Au-delà de ce délai, le montant total de l'inscription sera dû. Toute personne inscrite garde la possibilité de se faire remplacer. Veuillez, dans ce cas, le préciser sans faute lors de l'accueil.

Date : ..... Signature : .....

#### **ESAP SA – FORUM Event**

Av. du Jeu de Paume 13 - B-1150 Bruxelles - Tel 32/2/771.43.13 - Fax 32/2/771.31.70 – GSM 32/474/53.66.43

E-mail : [forum@esap.be](mailto:forum@esap.be) - URL : [www.esap.be](http://www.esap.be)

TVA BE-0423.207.931 - RPM Bruxelles– IBAN BE72 3100 4180 0016 - BIC BBRUBEBB